



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE CYCLOTOURISME DE
L'HERAULT**

Maison départementale des sports
907 rue du Professeur Blayac
34000 – MONTPELLIER
Site du CODEP34: <http://herault.ffct.org>

COMPTE-RENDU
Réunion CODEP34 du 30/08/2018 à 17h
Lieu : 17 rue des Tilleuls 34410 SERIGNAN

Participants : Jacques Clamouse, Guy Estopina, Gilles Ibars, Jean-Michel Pons, René Baldellon, Maria Robu, Pierre Hérédia, James Mara.

Excusés : Alain Clamouse, Dany Frainet, Christian Arnold

1. Organisation du rassemblement de St Pons de Thomières le 14 octobre 2018

Le principe retenu pour cette année est de proposer ce regroupement à l'ensemble des clubs de l'Hérault, mais aussi d'Occitanie du fait de la proximité avec l'Aude, l'Aveyron et le Tarn. Il est organisé par le CODEP34 et par le club de St Pons en partenariat avec France Parkinson. Le chef de projet est Pierre Hérédia qui sera accompagné par l'ensemble des membres du CODEP.

Il proposera 3 parcours Route, 3 parcours VTT et un parcours Marche. L'inscription aux randonnées sera au tarif de 5 €, dont 2 € seront reversés à France Parkinson. Le prix du repas sera de 10 €, mais gratuit pour tous les licenciés FFCT de l'Hérault avec une inscription au repas obligatoire avant le 1er octobre 2018.

Un flyer va être envoyé aux clubs et une large communication sera réalisée dans les prochains jours.

Pour l'organisation matérielle, une première réunion aura lieu à St Pons entre le CODEP et le club de St Pons le lundi 3 septembre à 18h.

La déclaration aux préfetures (Hérault et Tarn) est à faire sans tarder dès lors que les parcours auront été validés (à faire au plus tard le 14 septembre).

2. Préparation de l'AG du CODEP le 17 novembre 2018 à Marseillan

La prochaine réunion du CODEP se fera à Marseillan (date à proposer au club 18, 19 ou 20 octobre) pour examiner sur place les conditions matérielles de tenue de l'AG (accueil, salles, restauration, ...). Chaque membre du CODEP est invité à préparer les documents et dossiers nécessaires, notamment les rapports d'activités des commissions à envoyer au secrétaire et au président avant le 30 septembre.

3. Réunion des féminines le 6 octobre 2018 à Bram

La participation de Maria Robu est prévue et il convient pour 2019 d'analyser les raisons ayant conduit à un résultat peu satisfaisant pour 2018 (regroupement Carcassonne et non réalisation du séjour des licenciées de l'Hérault sur les deux périodes proposées). Lorsque la date du rassemblement CoReg Occitanie sera connue pour 2019, une organisation plus précise sera mise en place avec les participantes (règles claires, réunion et sortie préparatoire, ...)

4. Point sur le dossier récompenses fédérales à finaliser avant fin septembre

Les demandes exprimées par les clubs dans les temps impartis (avant le 27 août) ont été examinées et une première liste a été communiquée au CoReg et à la Fédération. Peu de clubs ont répondu (4) et les dossiers complets à établir par les clubs demandeurs pour leurs adhérents proposés sont à communiquer au CODEP34 pour le 15 septembre.

5. Brevet AUDAX 100 km Initiation 2019

Un appel aux clubs de l'Hérault susceptible d'accueillir cette épreuve prévue dans tous les départements de l'Occitanie le week-end des 30 et 31 mars 2019 a été fait le 28 août avec une réponse souhaitée au 23 septembre. Une demande est également faite pour organiser un 200 AUDAX en mai-juin 2019.

6. Appel à cotisation CDOS pour l'exercice 2018 reçu tardivement : à payer (Trésorier)

7. Point sur les finances.

Un suivi mois par mois est nécessaire et doit être communiqué au Président. Une attention particulière est à prévoir pour toutes les factures qui parfois n'arrivent pas à la bonne adresse (ex : absence de l'intitulé Cyclotourisme). Une implication plus forte du trésorier adjoint est nécessaire pour permettre une continuité dans ce domaine, notamment durant les absences du trésorier.

La situation financière est satisfaisante avec un solde 2018 actuellement positif de l'ordre de 3 000 € permettant d'assurer les frais inhérents au rassemblement de St Pons et à l'AG.

Fin de la réunion : 20 heures

Le Secrétaire

Jean-Michel Pons



Le Président

Jacques Clamouse

